

SEPTEMBRE 2009 N°02/09

S

Ш

FOUCHANG

ARCELOT

ulletin Municipa

Le Mot du Maire









Arceloises, Arcelois,

C'est la rentrée... j'espère que vous avez tous bien profités de vos vacances, de votre famille, de vos amis, de votre maison, de votre commune, que vous vous êtes tous et toutes bien reposés, que vous avez fait de belles rencontres et de belles découvertes et que vous êtes prêts à vivre cette rentrée avec sérénité...

Votre conseil municipal essaye, à travers ses actions qui vous sont en parties présentées dans ce bulletin, de favoriser ce bien être et ce bien vivre ensemble et nous remercions tous ceux qui, individuellement ou en association, y contribuent en donnant de leur temps.

Notre école primaire a une nouvel-Directrice Madame Nadège Dumont et a accueilli entre 42 et 44 élèves, ce qui prouve son dynamisme et le bon d e travail l'équipe Madame Blandine BERTHOUD. ancienne directrice. Les enfants de Maternelle sont, quant à eux, accueillis dans les écoles d'Arc sur Tille et de Varois et Chaignot avec lesquelles nous avons des conventions. Il en est de même pour la cantine et la garderie.

Nous prendrons du temps très prochainement pour aller à la rencontre des nouveaux habitants chez eux, ceux qui se sont installés il y a quelques mois et ceux qui ont profité de l'été pour le faire. Notre façon à nous de les accueillir et de leur présenter notre commune pour qu'ils s'y sentent bien et qu'ils aient envie de venir à nos manifestations et que vous puissiez les rencontrer et faire connaissance.

Ce 13 juillet nous avons remercié Monsieur André Salin pour sa participation pendant 43 ans à la vie de votre conseil municipale en tant que conseiller puis en tant qu'adjoint. Merci André et à ton épouse pour le temps donné et ta gentillesse envers chacun pendant toutes ces années.

Les quelques mois qui se profilent seront peut être un peu compliqués entre les difficultés économiques et les problèmes de grippe, alors je vous souhaite à tous, de bien profiter de ces derniers moments d'été, et de démarrer cette nouvelle rentrée en toute quiétude...

Bruno BETHENOD



APRES CŒUR DE VILLAGES ET **CŒURS** DE VILLAGES PLUS, LE CONSEIL RÉGIONAL LANCE VILLAGES AVENIR, DES PROJETS DURABLES EN FAVEUR DU LOGEMENT POUR TOUTES LES COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS.



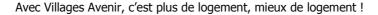


Aider le milieu rural à se tourner résolument vers l'avenir en s'engageant avec détermination en faveur du logement, tel est l'objectif majeur que je poursuis avec la majorité régionale. En complément des dispositifs, Cœur de villages et Cœurs de villages plus, qui ont bénéficié à plus des deux tiers des communes de la région et permis la réhabilitation de plus de 3000 logements locatifs, nous avons décidé, avec Christian Paul, vice-président à l'aménagement du territoire, de donner un nouvel élan à l'attractivité et au développement équilibré de nos territoires ruraux.

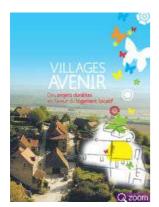
Pour les communes ayant déjà bénéficié de Cœurs de Villages et Cœurs de Villages Plus, ou pour celles pour lesquelles ces dispositifs sont inadaptés, le nouveau dispositif Villages Avenir permet d'intervenir sur la réhabilitation de logements existants mais également sur la construction neuve, individuelle ou groupée, en comblant les parcelles disponibles à l'intérieur des bourgs et en favorisant une extension maîtrisée de nos villages.

Ce dispositif novateur apporte ainsi à l'ensemble des besoins recensés dans nos territoires une réponse globale et adaptée : un habitat densifié évitant l'étalement, une offre de logements locatifs diversifiée accessible au plus grand nombre, un habitat de qualité, économe en énergie et respectueux de l'environnement.

François PATRIAT, Président du Conseil Régional de Bourgogne



L'enjeu est capital, c'est de l'attractivité de nos territoires, de tous nos territoires, dont il s'agit. Améliorer la qualité de vie et le confort en milieu rural, renforcer et dynamiser les villages bourguignons, leur vie sociale, les écoles, les commerces... c'est œuvrer en faveur du développement durables de nos bourgs. C'est l'ambition qui m'anime.



Villages Avenir permet aux communes de moins de 3500 habitants de maintenir ou développer l'offre de logement locatif tout en valorisant son patrimoine bâti et en maîtrisant l'étalement urbain. Villages Avenir est un dispositif qui vient compléter l'action des opérations déjà existantes **Cœurs de villages et <u>Cœurs de Villages</u> auprès des communes de moins de 3500 hab.**

Villages Avenir s'articule autour de trois volets d'intervention :

- 1. La réhabilitation de logements locatifs publics,
- 2. La construction de logements locatifs publics en centre-bourg,
- 3. L'extension maîtrisée des bourgs à travers la construction d'habitat groupé.



VILLAGES AVENIR À ARCEAU **C'EST** LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PASSIFS DANS LE LOTISSEMENT DE LA CROIX. PLUS INFOS SUR UN PROJET PLEIN **D'AVENIR...**[

On vous en a déjà parlé et le projet avance bien. Nous tenions à vous donner les dernières informations...

Le projet vise la création de 12 logements locatifs BBC (Bâtiments à Basse Consommation, <50kw/an/m2), réalisés en bois et en chanvre, destinés à la location. Conformément à la réglementation, tous les logements situés au rez-de-chaussée sont accessibles au Personnes à Mobilités Réduites. D'après les plans fournis par l'Architecte et le maître d'œuvre du projet, Les Ets BAOBAB Architecture et la société Claude EICHWALD Bois et Chanvre, 5 logements seront implantés au rez-de-chaussée (trois T3, deux T4) et 7 à l'étage (trois T3, trois T2 et un studio).

Les deux bâtiments implantés selon une composition en décalage, un bloc de trois et un bloc de deux, et reliés par une pergola, sont disposés le long de la route d'accès au lotissement de la Croix. Cette implantation permet d'avoir la plus grande surface possible de façades coté sud, ce qui est primordial pour maximiser l'apport solaire et permettre l'exposition optimale des panneaux solaire pour l'eau chaude sanitaire. Toutes les pièces principales des logements sont positionnées côté sud, les accès des logements et les pièces de service étant côté nord. Chaque bloc de logements est traité en R+1 étage avec une volumétrie générale simple et des toitures à deux pans inclinés de 35° pour minimiser l'enveloppe extérieure et les échanges thermiques. Grâce au décalage des blocs entre eux, aux balcons côté sud et aux cursives d'accès aux logements de niveau 1

PAGE 2 BULLETIN MUNICIPAL

Côté nord, les façades, les pignons et les toitures sont animés par des jeux de volumes, d'ombres et de niveaux qui permettent d'éviter l'effet barre typique des logements à haute compacité, et de reprendre des formes typiques des bâtisses rurales du village.

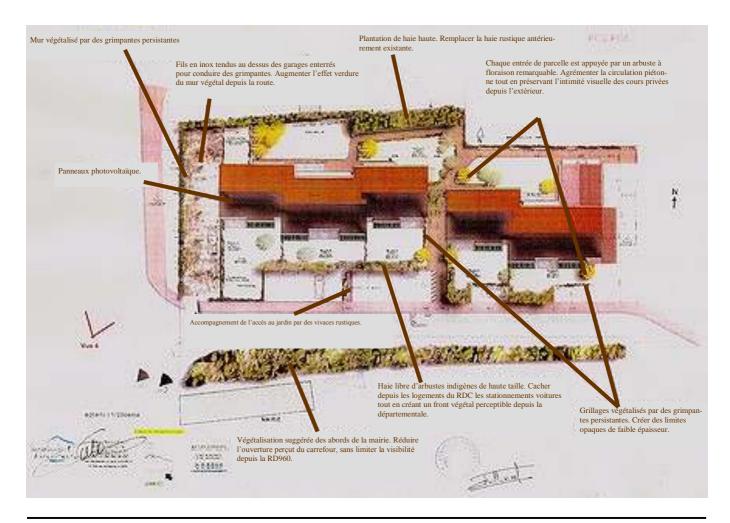
Pour assurer la continuité urbaine en entrée du village et limiter l'impact de la surélévation du terrain par rapport à la chaussée, le talus existant coté route de Fontaine Française est exploité pour réaliser, au rez-de-chaussée et en sous-sol par rapport aux logements, huit des onze garages et le réservoir de récupération de l'eau de pluie. L'accès à ses garages se fera par un chemin donnant sur la route d'accès au lotissement, couvert par une pergola végétalisée et clos côté route de Fontaine Française par un mur végétalisé de 1m80 de hauteur similaire à ceux qui ferment presque toutes les propriétés du village donnant sur cette route. De plus, ces garages enterrés sont couverts par une terrasse végétalisée qui sert de jardin pour les logements du RDC. Trois autres garages, dont 2 pour Personnes à Mobilité Réduites, et le local poubelles sont disposés dans les annexes coté nord-est.

Le projet en quelques dates et quelques chiffres :

- ♦ Le projet finalisé a été signé avec l'Architecte et le Maître d'Œuvre, le permis de construire sera déposé au cours du 4ème trimestre 2009.
- ♦ L'appel d'offre sera lancé juste après le permis de construire, 4 trimestre 2009.
- ♦ Les travaux pourront démarrer à compter du 1 semestre 2010.
- ♦ La fin des travaux est prévu pour le 1er semestre 2011.

Un projet aux techniques innovantes et respectueuses de notre environnement : Moins polluante pour notre planète et moins coûteuse pour nos futures locataires... un projet intelligent.

- ♦ Consommation <30 Kw / an / m2.</p>
- Ossature bois, Briques chanvre, panneaux photovoltaïques, réservoir pour récupération des eaux de pluie.



PAGE 3 BULLETIN MUNICIPAL



OPERATION BOURGOGNE HAUT DEBIT: La technologie WI Max, le monde en temps réel pour tous.

Réduire la fracture numérique pour donner au plus vite accès à tous les Bourguignons à un Internet de qualité, en haut débit garanti, quel que soit leur lieu de résidence... en choisissant librement son opérateur... à des offres de prix attractives... La région Bourgogne met en œuvre dès aujourd-hui des solutions concrètes!

OBJECTIF: Passer de 60% de Bourguignons actuellement connectés à 2Mbs, à 92% de couverture, soit <u>un gain de plus de 30%</u>. En effet, l'inégalité du territoire à l'accès au haut débit est encore flagrante. Ce sont aujourd'hui 500 communes qui n'ont pas accès à l'ADSL et plus de 1000 qui n'ont qu'un accès réduit (512 Kbs au lieu de 2 Mbs). C'est cette fracture numérique intolérable que la Région va réduire.

<u>Sur la commune d'Arceau 40% seulement de la population bénéficie aujourd'hui d'un accès 2Mbs et 60% d'un accès 512 Kbs.</u>

Souhaitant trouver une solution rapide et compatible avec le marché actuel des opérateurs, le Conseil Régional de Bourgogne a contractualisé en décembre dernier, pour 10 ans, une délégation de service public, auprès d'Altitude Infrastructure, leader du WiMax en France. Elle couvre les départements de la Côte d'Or, de la Saône et Loire et de l'Yonne, en totale interconnexion avec le réseau similaire de la Nièvre.

Cette forme juridique permet à la collectivité de faire porter une partie de l'investissement et la totalité de l'exploitation commerciale, c'est-à-dire une grande partie du risque financier par le délégataire et non par l'utilisateur final.

Le Budget:

- ◆ Coût total de l'investissement initial : 18,6 millions d'euros.
- ◆ Le délégataire (Altitude Infrastructure) : 5,8 millions d'euros, soit 32%.
- ◆ Le Conseil Régional (Bourgogne numérique) : 9,3 millions d'euros, soit 50%.
- ◆ Europe (FEDER): 3,5 millions d'euros, soit 18%.

Les coût d'exploitation sur 10 ans sont supportés à 100% par le délégataire et représentent 20 millions d'euros. Le coût à la charge des collectivités locales sera nul, car il est entièrement assumé par la Région, son délégataire et l'Europe.

Soucieux d'un aménagement territorial équitable et durable, <u>le conseil régional prépare déjà une seconde étape qui, avec une boucle régionale de fibre optique, permettra d'améliorer encore les taux de couverture, les services rendus et l'offre de très haut débit.</u>



LE WI MAX POUR PRÉPARER LA FIBRE OPTIQUE.

En effet, en parallèle à ce déploiement via le WiMax, la Région s'engage vers l'avenir en étudiant dès maintenant la possibilité de créer et d'exploiter un réseau de communication électroniques à très haut débit basé sur la fibre optique. Ce futur réseau, destiné notamment aux entreprises et aux services publics, permettra de relier les sites stratégiques de Bourgogne (pôles économiques régionaux, établissements supérieurs et de recherche, lycées, hôpitaux...) et d'accéder à des services jusqu'à 100 Mbs garantis, couplés avec des engagements de qualité de service.

Il sera en parfaite cohérence avec le WiMax actuel, qui perdurera, et dont il améliorera les performances. En effet, la fibre optique n'arrivera pas à la porte de chaque Bourguignon, mains constituera un maillage supplémentaire de très haute qualité optimisant globalement l'accès au haut débit. Il visera par ailleurs à connecter, en très haut débit, les sites d'intérêt régional (établissement d'enseignement, structures de santé, institutions et organismes divers), les zones d'activités économiques etc...

PAGE 4 BULLETIN MUNICIPAL



QU'EST CE QUE LE WI MAX ? COMMENT ÇA MARCHE ?

Le WiMax est une technologie hertzienne terrestre de transmission de données à haut débit. <u>Elle permet de surfer sur Internet en haut débit, de téléphoner et encore d'interconnecter des réseaux d'entreprises.</u>

122 stations hertziennes vont être implantées en Bourgogne. Dans tous les cas où se sera possible, les 122 stations relais seront implantées sur des points hauts déjà utilisés par les opérateurs de télédiffusion (TDF, ANFR) ou de téléphonie mobile (château d'eau, pylônes...etc). Un tiers seulement de ces stations feront l'objet de constructions nouvelles. Contrairement à l'ADSL ou toute autre technologie filaire, le WiMax utilise les ondes radio. Chaque station WiMax permet de couvrir une zone de 3 à 20 km, suivant le relief, et d'offrir un débit stable et fiable.



ET LA SANTÉ?

L'obtention par la Région Bourgogne de la licence WiMax auprès de l'ARCEP (Autorité de régulation des communications électroniques et des Postes) s'est déroulée dans le pur respect des règles notamment des normes relatives à la santé des citoyens.

La norme française actuelle varie de 41 à 61 volts/mètre. Au plan européen, il n'existe qu'une recommandation, et les différents pays se réfèrent chacun à des seuils différents. Altitude Infrastructure à garanti au Conseil Régional un seuil de champs électromagnétique résultant de l'émission des stations WiMax implantées en Bourgogne inférieur à 0,6 volts/mètre, et ce quel que soit le lieu de mesure. C'est sur cette base que la délégation de service public à été élaborée.

Des réunions d'information seront tenues avant toute nouvelle implantation, de telle sorte que les autorités locales puissent en être informés au plus tôt, et qu'aucune implantation WiMax ne puisse avoir lieu sans un accord préalable.

De plus, dans le cadre du contrôle des émissions des stations WiMax, le Conseil Régional a décidé de désigner un cabinet indépendant, agréé et respectant le protocole de l'Agence Nationale de Fréquences (ANFR), chargé d'une campagne de 5000 mesures sur le terrain, menée au rythme de la mise en service des stations WiMax. Les résultats détaillés des mesures effectuées seront publiés sur le site internet de la Région, en toute transparence.



LE COÛT POUR LES PARTICULIERS.

L'investissement régional permet une offre de 20 à 40 euros (équipement inclus), conforme aux prix du marché pour un accès haut débit. Seuls les frais inhérents à l'installation de l'antenne resteront à la charge du particulier ou de l'entreprise.

L'installation de la station desservant notre commune s'est effectuée <u>début août 2009</u>, (station Dijon). La commercialisation des offres, assurée par des Fournisseurs d'Accès Internet, à démarrer sur cette même période ... S''ils ne l'ont pas déjà fait, ils vous démarcheront librement et directement. Luxinet et Altiitude Télécom sont les deux FAI référencés aujourd'hui. Des négociations sont menées auprès d'autres fournisseurs...

Si vous êtes intéressés par WiMax, vous pouvez réaliser, dès maintenant, un test d'éligibilité sur le site www.netbourgogne.fr ... Si vous n'avez pas internet, contacter directement L'Agence Locale NET BOURGOGNE qui effectuera le test pour vous (Tél. : 03.71.70.07.61).

Bon Internet à tous...

2009, N°1 PAGE 5

LE BASSIN COMMUNAL : UN NOUVEAU RÈGLEMENT , DES POISSONS PLUS GROS, UN ESPACE **PROTÉGÉ...**

Nous avons le plaisir de vous communiquer ci-dessous, le nouveau règlement concernant l'accès à notre Bassin Communale : La période de fermeture à changé pour favoriser le développement de certaines espèces de poissons, comme le brochet, la perche et le black-bass.

Les personnes en charge du contrôle des cartes sont M. Thierry POITOU, M. Jean-Luc JOBLIN et M. Gilbert LALY ainsi que M. Le Maire et ses Adjoints. N'hésitez pas à les contacter pour tout autre problème constaté sur place.

Amis pêcheurs, lisez notre nouveau règlement avec attention et surtout respectez le et aidez nous à le faire respecter.

IMPORTANT:

- Un silure de taille importante a été vu dans le bassin, si vous avez l'opportunité de le prendre, surtout ne le remettez pas à l'eau. Ce prédateur est un danger pour la faune aquatique.
- Un acte de malveillance est à déplorer, la serrure de la porte d'accès à la sablière a été cassées et doit être remplacées très prochainement. De nouvelles clés seront disponibles en Mairie.

A très bientôt... à l'occasion de votre prochaine partie de pêche... Sachez que chaque année un nouvel empoissonnement est réalisé !!

NOUVELLE REGLEMENTATION DE LA SABLIERE COMMUNALE.

La sablière communale d'Arceau est réservée aux habitants de la commune. Elle est accessible aux personnes munies d'une carte d'abonnement. Cette carte autorise l'invitation de personnes extérieures à la commune, sous réserve qu'elles soient accompagnées par le titulaire de la carte. Les coûts de ces cartes, la réglementation et la validation sont décidés annuellement par le Maire de la commune. Le prix de la carte est fixé forfaitairement

à 12 €uros, limité au titulaire, conjoint et enfants. Le prix de la carte des invités permanents est de 15 €uros pour 1 invité, 20 €uros pour 2 invités et 30 €uros pour 3 invités. Ces cartes sont vendues en Mairie.

- La sablière est ouverte toute l'année.
- Pour les espèces suivantes, la pêche sera fermée du 1er février au 31 mars : Brochets, Perches et Black-Bass.
- La baignade est interdite (arrêté municipal du 14 08 1996).
- Le pique-nique est autorisé, mais les feux sont interdits. Seuls, les barbecues sur pieds sont autorisés.

- Les lieux devront être laissés propres, tout dépôt d'ordures est interdit.
- Les lavages de voitures sont interdits.
- Les chiens doivent être tenus en laisse.
- La chasse est interdites et les animaux sauvages présent sur le site doivent être bien traités (canards sauvages,, cygnes...).
- Le stationnement des véhicules est autorisé UNIQUE-MENT du côté de la route de Brognon sans gêner la circulation des autres véhicules. Lors de l'accès au bassin, il est impératif de refermer la porte à clefs derrière vous.
- La pêche est formellement interdites lorsque le bassin est gelé. Tout déplacement à pied sur la glace est également interdit.
- Toutes embarcations sur le bassin sont formellement interdites (barque, canoë, flotte tube...).
- La pêche est autorisé sous certaines conditions :

Le nombre de lignes ou lancés est limité à trois par personne.

Le nombre de prise est limité à un Brochet par jour et par pécheur.

La taille des poissons péchés doit être respectée : Brochet 65 cm / Black-Bass 40 cm / Perches 20 cm. La quantité et la taille des autres poissons ne sont pas limitées.

Il est interdit de pécher et de prélever les carpes-amour blanc.

Par ailleurs, pour toutes les fêtes familiales organisées sur place, une demande écrite doit être formulée à M. Le Maire. Cette demande doit être accompagnée d'une attestation d'assurance multirisques.

Le présent règlement est applicable lors de l'organisation de concours de pêche. Cependant il pourra être soumis à certaines dérogations.

L'école de pêche est également soumise à ce règlement. L'encadrement responsable présent sur place doit y veiller scrupuleusement.

ATTENTION: toute infraction au présent règlement est passible d'une amende de 45 euros et éventuellement d'une plainte au tribunal en cas de préjudice ou récidive, assorti d'une interdiction du droit de pêche de 5 ans.

Gilbert LALY Conseillé Municipal.



PAGE 6 BULLETIN MUNICIPAL

OUFLOUES MANIFESTATIONS FT DATES À RETENIR SUR SEPTEMBRE 2009.

- SAMEDI 12 & DIMANCHE 13 SEPTEMBRE. FOIRE d'AUTOMNE et FETE FORAINE de MI-REBEAU-sur-BÈZE. Renseignements : mairie, tél 03 80 73 97 20.
- DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 2009: DIJON VELOTOUR 2009. Pour la quatrième année consécutive, des milliers de vélos en tout genre s'élanceront pour une nouvelle balade insolite et déconcertante dans le vieux Dijon, le Dijon industriel, commercial, résidentiel, populaire, sportif, vert et culturel... Pour en savoir plus : http://www.velotour.fr/dijon.
- VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2009. VEILLEE à VESVROTTE (hameau de Beire-le-Châtel).
 Organisée par l'Association du site de Vesvrotte. Repas bourguignon, musique, danse, conte.
 Renseignements: Mme Rémond, tél 03 80 23 29 03.
- SAMEDI 19 & DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009. FETE du SPORT à MIREBEAU-sur-BÈZE. L'Office Intercommunal des Sports (OIS) du Canton de Mirebeau sur Bèze organise sa traditionnelle FETE DES SPORTS le week-end du 19 et 20 septembre 2009.

Après Noiron, Charmes, Beire le Châtel, Renève et Arceau, c'est à <u>Blagny sur Vingeanne</u> que se déroulera la prochaine « Marche pour le Plaisir » organisée tous les ans à l'occasion de la Fête des Sports. En effet, depuis 2004, l'OIS a souhaité que la Fête des Sports, qui a lieu tous les ans le 3ème week-end de septembre, puisse aussi faire découvrir les communes du canton, leur patrimoine, leur histoire.

Cette année, la commune de Blagny sur Vingeanne a bien voulu accueillir la Marche pour le Plaisir, le dimanche 20 septembre, qui permet à toutes et tous, petits et grands, de marcher dans la bonne humeur pour le plaisir de la balade et de la découverte. Le circuit d'environ 8 km est accessible à tous. L'objectif n'est pas d'arriver le premier, mais tous ensembles.

Le départ aura lieu le dimanche matin à 9h00 précise au <u>Lavoir de Blagny</u>. Le retour est prévu vers 11h30 pour la remise des récompenses aux sportives et sportifs méritants. Cette charmante matinée prendra fin autour d'un apéritif servi à la salle des fêtes de Blagny sur Vingeanne.

En ouverture de cette Fête des Sports, le Challenge « Sports en Fête » aura lieu le <u>samedi 19</u> <u>après midi à partir de 14h au gymnase de Mirebeau sur Bèze</u>. Ce challenge, ouvert à tous, y compris toutes les associations, les écoles, les collectivités locales du canton, se déroule sur un parcours adapté aux petits comme aux grands. Il suffit d'avoir une équipe de 5 participants (dont un majeur) pour pouvoir participer. C'est simple, convivial ... c'est « SPORT EN FETES » ... Vous êtes attendus nombreux pour cette manifestation ... pour participer aux épreuves sportives ou pour encourager l'ensemble des participants... <u>tout est gratuit</u>. (Renseignements : ois21310@voila.fr).

◆ Dimanche 20 septembre 2009 (de 8 h 30 à 18 h00) : La municipalité de BEZE organise une manifestation dédiée aux peintres dans la rue : « La palette et le clocher ». Cette année encore elle sera regroupée avec la journée « Bèze en fête », à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine. Les peintres choisiront leur emplacement dans les rues et ruelles du village. <u>L'exposition</u> des œuvres réalisées aura lieu le dimanche 27 septembre au Cellier des Moines, avec une remise de prix en fin de journée.

2009, N°1 PAGE 7

LES COURS DE STEP/ AEROBIC REPRENNENT...

Les cours d'aérobic organisé sur la commune d'Arceau reprennent Lundi 7 et Mardi 8 septembre 2009 à la salle des fêtes de 20H00 à 21H00





TARIFS 2009/2010

POUR 25 INSCRIPTIONS PAR COURS MINIMUM!!

- 100 €uros/an si vous participez à la séance du Lundi.
- 150 €uros/an si vous participez aux deux séances, lundi et mardi. Pour info : la séance du mardi sera peut être organisé chaque jeudi selon disponibilité de la salle... à confirmer !!.

Les séances se Dérouleront de Septembre 2009 à Juin 2010 « hors vacances scolaires ». Inscriptions et renseignements sur place ou auprès de Mme CHERBETKO au 03.80.37.00.33. (à partir du 20 août).. Les deux premières séances seront gratuits (offert par la commune).

LES CHARMES D'ARCEAU.



Ateliers photos Grégoire Brice-Thorin : Programme Retouches, Atelier Cartes postales, Diaporama, Mosaïque, Vidéoshop

- les séances reprennent en octobre. 10 Séances de deux heures organisées le VENDREDI Soir de 19h à 21 h.
- Calendrier: 2 octobre, 16 octobre, 30 octobre, 13 novembre, 27 novembre, 15 janvier, 29 janvier, 5 février, 19 février.
- TARIF: 10€/séance soit les 10 séances 100€.



COMITE DE JUMEI AGE ARCEAU—SAN BASSANO

VENTES DE PARMESAN PONCTUELLES ORGANISEE AU PROFIT DU COMITE DE JUMELAGE : 15 EUROS LE KILO (emballé sous vide 1 à 2 KG).

Si vous êtes intéressé, il vous suffit simplement de passer votre commande auprès de Martine DES-CHAMPS au 03 80 37 24 00 ou M. CHERBETKO au .03 80 37 00 33.

Ils vous tiendront informés lorsqu'ils disposeront de toutes les informations.



PAGE 8 BULLETIN MUNICIPAL



<u>François SAUVADET</u> <u>Député de la Côte</u>

MISE EN LIGNE DE L'IMPRIMÉ DE DEMANDE D'ATTRIBUTION DE BOURSE DÉPARTEMENTALE D'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRÉ.

Parmi les vingt-et-une priorités du projet départemental « **Ambitions Côte d'Or** », figurent notamment la volonté de prise en compte du développement durable dans l'ensemble des politiques départementales et l'engagement actif du Conseil Général en faveur du développement des Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans cet esprit, le Conseil Général de la Côte d'Or, mettra en ligne à votre attention et ce <u>dès la rentrée</u> <u>scolaire 2009</u>, I imprimé de demande d'attribution de bourse départementale.

Vous pourrez le télécharger : www.cotedor.fr / jeunesse : aides à l'éducation / bourses départementales Et si vous n'avez pas encore de connexion Internet, tous les établissements scolaires tiennent à votre disposition quelques exemplaires de l'imprimé.

BOURSE DEPARTEMENTALE

Nature de l'aide

Une bourse départementale peut être accordée aux élèves de familles françaises et étrangères, domiciliées en Côte-d'Or qui fréquentent les établissements publics et privés d'enseignement secondaire général et technologique, professionnel, agricole ou ménager, même s'ils redoublent une classe.

L'aide allouée est basée sur le principe d'un barème forfaitaire établi en tenant compte du niveau de scolarité de l'élève, de sa qualité (externe, demi-pensionnaire, interne) et du revenu brut global annuel de la famille. La bourse départementale attribuée sous la forme d'un seul versement n'est accordée que pour l'année scolaire en cours.

Constitution du dossier

Les demandes établies par les parents ou le tuteur légal doivent être transmises au Conseil Général et accompagnée :

- de la photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu de l'année n-2
- d'un RIB ou RIP du représentant légal









LA PREFECTURE DE LA COTE D'OR EXPERIMENTE DE NOUVELLES MODALITES D'ACCUEIL POUR UN MEILLEUR SERVICE AUX USAGERS.

Après avoir fait le constat que l'accueil du public en Préfecture n'offrait pas une grande lisibilité au public (horaires différents d'un site à l'autre, traitement non optimal des demandes téléphoniques et électroniques notamment), la Direction de la réglementation et des libertés publiques de la Préfecture de la Côte d'Or a décidé d'expérimenter de **nouvelles modalités d'accueil jusqu'à fin octobre 2009.**

Depuis le 15 juillet 2009, les modes d'accueil vont donc être diversifiés sur une amplitude plus large :

◆ DE 8H30 A 13H00

ACCUEIL PHYSIQUE AUX GUICHETS de la Direction :

- Au 23 rue de la Préfecture : Bureau des polices administratives.
- Au 55 rue de la Préfecture : Cartes grises, permis de conduire, élections, étrangers, taxis/manifestations sportives, associations).
- Pour les cartes d'identités vous devez vous adresser en Mairie.

ATTENTION NOUVEAUTE:

Pour les passeports Biométrique, une station fixe d'enregistrement est installée en Mairie de Mirebeau sur Bèze. Une permanence de contrôle, d'enregistrement des demandes, de restitution de ces titres d'identité et de voyage uniquement, est assurée le vendredi de 14H00 à 17H00 et le mercredi de 9H00 à 12H00, sur rendez-vous uniquement en joignant le secrétariat de Mairie au 03.80.73.97.20.

◆ DE 14H15 ACCUEIL TELEPHONIQUE AU 03.80.44.64.00. A 16H15

◆ DE 14H00 ACCUEIL SUR RENDEZ VOUS PROGRAMME, REPONSES AUX COURRIERS ET COURRIERS ELECTRONIQUES.

RAPPEL : Comment contacter la préfecture ou obtenir des renseignements :

PAR COURRIER : PREFECTURE, 55 rue de la Préfecture, 21041 DIJON (en précisant le service concerné. PAR TELEPHONE : 03.80.44.64.00.

PAR MESSAGERIE ELECTRONIQUE:

-cartes-grises@côte-dor.pref.gouv.fr

-etrangers@côte-dor.pref.gouv.fr

-elections@côte-dor.pref.gouv.fr

-permis@côte-dor.pref.gouv.fr

-associations@côte-dor.pref.gouv.fr

-reglementation@côte-dor.pref.gouv.fr

SITE INTERNET: www.bourgogne.pref.gouv.fr

Ces liens sont accessibles sur notre site internet bourgogne.cybercommunes.com/21/ARCEAU/ dans la rubrique: Informations pratiques.



PAGE 10 BULLETIN MUNICIPAL

LE 9 MAI 2009. L'hommage aux anciens combattants et à Jean DE

LOISY, mort pour la France le 23 novembre 1944 à Mulhouse...







DISCOURS DU MAIRE D'ARCEAU.

Levons nous Saint-**Cyriens. D'une âme suivons notre parrain. France nous** répondront à ton appel. Ô Loisy, nous vous serons fidèles. Anobli par votre élan. Que le nom de Saint-Cyr claque au vent!

Ainsi commence le chant de la promotion Lieutenant Jean de Loisy.

Alors : levez vous Saint-Cyriens , soyez fier de votre choix, en prenant le Lieutenant Jean de Loisy comme parrain de votre promotion 2007 - **2010 vous démontrez que vous êtes bien les officiers d'une armée** en phase avec son temps.

Le choix d'un parrain n'est pas anodin, vous avez choisi avec Jean de Loisy: L'Action.

Avec lui , l'action c'est la vie de l'âme aussi bien que celle du corps. Ce n'est pas le Père Schneider aumônier du 2ème régiment de chasseurs d'Afrique, le régiment de Jean de Loisy qui me contredira, ce régiment faisait partie de la 1 DB crée par le Marechal de Lattre de Tassigny «Jean, il faut le dire, était un très bel homme, les soldats de son escadron disaient : Il est beau notre chef et c'était vraie ».

Humainement il avait du prestige, tout le régiment, environ 850 hommes, le connaissait, il se remarquait par sa stature, son maintient, ses qualités d'hommes, son regard. Il restait avec ses hommes, il était adoré de ses hommes, c'était un prestige de faire partie de son peloton.

Le Lieutenant Jean de LOTSY avait une telle façon de faire avec les hommes : <u>l'autorité contraint a l'obéissance mais la raison y persuade</u> (il avait étudié Richelieu). Il vivait tellement ses idées que je crois que c'est pour lui qu'on a écrit : <u>c'est a celui qui domine sur les esprits par la force de la vérité, non a ceux qui font les esclaves par la violence, que nous devons le respect. Il en imposait entre autre par sa taille, mais surtout par ses qualités d'hommes, sa proximité avec les uns et les autres, ce qui n'est pas toujours facile dans l'armée surtout à cette époque. Il le faisait avec une telle simplicité, une telle cordialité avec ses subalternes et pourtant dans la cavalerie un lieutenant c'est un lieutenant.</u>

Saint-Cyriens soyez fier de celui qui incarne si bien la citation D'Euripide : Une illustre origine met sur l'homme une empreinte puissante et le distingue de la foule, mais comme la noblesse du cœur rehausse encore la gloire de la naissance. En temps de guerre, vous savez on se rapproche, on est tous logé a la même enseigne, on va tous au front , on savait que l'ont devait débarquer et que les Allemands ne nous attendais pas avec des bouquets de fleurs . Alors un jour j'aie eu l'idée de faire une prière du soir dans le désert ou nous étions après l'extinction des feux . .. Enfin au bout de 15 jours a force de leur en avoir parlé, j'ai trouvé une douzaine de gars, après 2 ou 3 jours, j'ai reçu la visite du Lieutenant Jean de Loisy :

LE 9 MAI 2009. L'hommage aux anciens combattants et à Jean DE

LOISY, mort pour la France le 23 novembre 1944 à

Mulhouse...

(suite du discours du Maire)



Je ne suis pas venu à la prière du soir jusqu'à présent, mais je sens qu'il faut prier et je voudrais bien que mes hommes prient, je les aime mes hommes, je voudrais qu'ils confient leur vie à la Vierge, je vais les encourager à venir et pour ce faire j'irais moi-même à partir de demain soir, je serais au premier rang et je suis sûr que j'entrainerais derrière moi un certain nombre de garcons à me suivre.

Jean a réussi magnifiquement et n'a pas entrainé seulement son peloton mais au bout de 8 jours tout son escadron était là et au bout d'un mois et demi il y avait 350 à 400 hommes à la prière du soir, cela me faisait chaud au cœur.

Un soldat doit savoir vaincre la douleur et la mélancolie des passions, il y a autant de vrai courage à souffrir avec constance les peines de l'âme qu'à rester fixe sous la mitraille d'une batterie (Napoléon). C'est pour avoir comprit cela qu'il se tenait si prêt de ses hommes.

Soyez fier de votre parrain. Cet officier, qui je crois, dans l'amour qu'il portait à ses hommes après la prière du soir dans le désert, savait que le silence reprenait sa place dans la nuit, mais il voulait que pour eux le silence s'installe de nouveaux entre eux mais partagé, première couverture jeté sur leur épaule avant la nuit. Rien ne rehausse l'autorité mieux que le silence : splendeurs des forts et refuge des faibles (De Gaulle).

Saint-Cyriens soyez fier de ce parrain qui dans une guerre qui s'illustre tristement par le mépris de l'humain. comme la rappelé le message d'hier de Mr J.M. BOCKEL, secrétaire d'état à la défense et aux anciens combattants : le système concentrationnaire mis en place par l'Allemagne nazie a fait reculer les frontières de la civilisation : les persécutions raciales, l'internement des populations civiles et l'horreur des camps d'exterminations marquent le mépris de l'humain et le recul des valeurs héritées des lumières et je compléterait pour votre parrain si vous le permettez par aussi les valeurs de notre culture judéo-chrétiennes.

Pour lui, votre parrain je crois qu'il n'y a jamais d'autres difficultés dans le devoir que de le faire. L'armée qui s'est élancée le 15 aout 1944 vers les plages de province témoigne de cette unité retrouvée de la nation française à l'heure des grands défis. Eléments Gaulliste de la 1ère division française libre, combattants de l'Armée d'Afrique, tirailleurs Sénégalais, goumiers Marocains, bataillon des Antilles, Forces Françaises de l'Intérieur : c'est toute la France, nous rappelait J.M. BOCKEL qui est au rendez vous pour la libération de son territoire.

Il concluait ainsi : <u>De l'horreur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples. La création des Nations Unies et la construction Européenne, initiées dans l'élan de la reconstruction morale et politique de l'après guerre concrétisent cette promesse.</u>

Dans sa chevauchée de la Provence de Mulhouse, votre parrain a, je crois, accepter d'être soumis à la nécessité et n'a agit qu'en la maniant. C'est l' honneur de cet officier qui a eu droit à l'action, mais seulement à l'action et jamais à ses fruits et que les fruits de ses actions ne furent jamais sont mobile.

DEVINE si tu peux et choisit si tu l'oses, il a oser. (P.Corneille).

Votre Parrain Le Lieutenant Jean de Loisy, par son courage et son audace, a permis à la 1ère armée du général de Lattre de Tassigny, d'inscrire sur son livre d'or un nouveau titre de gloire, celui d'avoir atteint le Rhin en tête de toutes les armées alliées.

LE 9 MAI 2009. L'hommage aux anciens combattants et à Jean DE LOISY, mort pour la France le 23 novembre 1944 à Mulhouse...

(suite du discours du Maire)

Sur la citation accompagnant sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur on peut notamment lire : Magnifique officier de cavalerie, incarnant les plus hautes qualités traditionnelles de son arme, sang-froid, bravoure élégante dans des circonstances les plus critiques. Chef d'un peloton de chars placé en pointe d'un groupement d'exploitation opérant en haute Alsace, le 19 novembre a rempli sa mission avec une audace splendide, culbutant les résistances adverses, triomphant de tous les obstacles, détruisant un matériel important, semant panique sur son passage. A été le premier officier français qui ait atteint le Rhin après un raid épique de soixante Km.

Saint-Cyrien en choisissant le Lieutenant Jean de Loisy comme votre parrain de promotion 2007 – 2010 vous démontrez que vous êtes bien les officiers d'une armée en phase avec son temps, le temps de la place de l'homme, de son respect et de sa dignité dans une armée de professionnels car votre parrain, par les rapports qu'il entretenait avec ses hommes, savait de quel poids pèse sur toute idée ou toute action, le sang versé pour elle.

Elèves officiers n'oubliez pas : la vie est un méli-mélo de scènes-clés qui scandent le film de l'existence et que seule unifie à la fin, au seuil de la mort : la conscience.

Le Lieutenant Jean de Loisy, votre parrain, a voué à la France : une fidélité seulement tenace, têtue, même qui finit par ne plus être un choix, mais quelque chose de consubstantiel à soi, d'essentiel et de fatal. Mais il la fait en officier Saint-Cyrien, je le crois , sans jamais oublié que rien ne se fait sans ce lent mouvement de l'esprits qui est celui de l'humilité, la pauvreté auxquelles, il faut s'obliger pour ses hommes et son territoire.

Elèves officiers promotion 2007-2010 de St Cyr Quoetquidan, merci d'avoir choisit le Lieutenant Jean de Loisy comme parrain de votre promotion, un homme qui passa sa jeunesse dans notre commune à Arceau. Pour ce choix murement réfléchi avec les enfants de l'école primaire nous allons vous applaudir...



Le 13 juillet 2009, Dîner Communal sous le préau de l'école d'Arceau...



Le 1er Août 2009, Fête de la Jachère fleurie.



PAGE 14 BULLETIN MUNICIPAL

UNE NOUVELLE VIE POUR LE BRAS MORT DE LA TILLE !!

LE FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE... UN VRAI BONHEUR POUR LES YEUX.





L'ATELIER MASQUE ORGANISEE AVEC LES ENFANTS DE L'ECOLE D'ARCEAU... ET LE GOÛTER









L'ABATTAGE DES PLATANES SUR FOUCHANGES.











ARCEAU, UNE COMMUNE OU IL FAIT BON VIVRE ENSEMBLE ...

















PAGE 15 BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE D'ARCEAU



8 grande rue 21310 ARCEAU

TELEPHONE 03.80.37.04.05. TELECOPIE 03.80.37.27.28.

ADRESSE ELECTRONIQUE mairiedarceau@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

mardi 14h-19h Mercredi et jeudi 9h-12h

Pour un rendez-vous avec M. le Maire ou l'un de ses adjoints, merci de contacter le secrétariat de mairie au 03.80.37.04.05.

INFORMATIONS DIVERSES.

Le tri sélectif à Arceau : petit rappel pour chacun.

Les bennes de tri sélectif (papiers, cartons, verres...) se trouve Chemin de la Ladrie, à Arceau juste derrière l'Eglise. Pour y accéder facilement vous pouvez passer par la rue Barotte. Merci de bien vouloir pliez vos cartons avant de les



déposer dans les bennes. La commune travaille sur l'aménagement du site pour le rendre plus accessible, plus pratique, mais en attendant veiller à ce qu'il reste propre et accessible pour tous.

Le Entrepreneurs locaux, artisans, professions libérales...

Arceau souhaite mettre en avant toutes les entreprises de sa commune. Nous allons mettre en place pour nos prochains bulletins et sur notre site internet, une page de publicité qui vous sera tous spécialement dédiés. Il vous suffit de nous faire parvenir votre encart pub à l'adresse internet suivante : mairiedarceau@wanadoo.fr.

Venez découvrir le métier d'assistante maternelle...

Une réunion d'information se tiendra le jeudi 24 septembre prochain de 20H à 22H à la maison du canton de Mirebeau sur Bèze (salle du 2ème étage).

Ci-dessous la liste des assistantes maternelles sur la commune d'Arceau :

Maryse MARMAGNE, 11 ruelle de la Noueret - Fouchanges 21310 ARCEAU. Tel : (03) 80.37.09.34. 1 Agrément à la Journée , + de 2 mois. 2 agréments à la Journée + de 15 mois. (Reste une dispo pour un enfant de moins de 3 ans, le mardi, le mercredi et le jeudi).

Marie Anne MOYEMONT, Rue de la Noueret, **21310 ARCEAU Tel : 03.80.37.08.90. 1 agrément péris**colaire +de 3 ans, **1 agrément à la journée + de 2 mois, 1 Agrément à la journée + de 15 mois.** (Pas de disponibilité pour l'instant).

Valérie PERNOT, 9 rue de la Noueret, 21310 ARCEAU. Tel : (03) 80.37.28.07. **1 agrément** à la journée + de 2 mois, **2 Agréments à la journée + de 15 mois. (Pas de disponibilité pour l'instant).**

Aline SERMONAT, 13 rue de la Care - FOUCHANGES, 21310 ARCEAU. Tel: (09).66.40.37.74. **2 Agré**ments à la Journée + de 2 mois. **1 Agrément à la Journée + de 3 ans** (Reste une place pour un enfant de plus de trois ans scolarisé sur Arceau).

Pour plus d'infos contacter le RELAIS PETITE ENFANCE DU MIREBELLOIS a Belleneuve au 03.80.31.70.66 : Permanences accueil le mardi de 13H30 à 17H30 et le Jeudi de 13H00 à 16H00. Permanence téléphonique le mercredi de 8H30 à 12H00.

ETAT CIVIL 2009.



Paulette Julia SALVI, veuve THIEBAUD, le 22 janvier 2009 Etienne Henri Maurice LEGAUD le 28 avril 2009 Marie Catherine LECLERE, épouse CARRELET de LOISY, le 11 mai 2009



PERNELET Grégoire le 2 mars 2009 SCALABRE Hadrien Jules le 13 mars 2009 CHARPENTIER Yann Alexis David le 4 mai 2009 ALLEGRE Evan le 20 mai 2009 BARRANCO Timéo le 2 juillet 2009 DAUTEL Léna Cécile Marie le 8 juillet 2009



Isabelle, notre secrétaire de Mairie et Léna, sa petite fille née le 8 juillet 2009. Bravo aux heureux parents...



LEBAUT Fabrice André et MAZELIN Anne-Lise le 16 mai 2009 MOUA Tou Blia David et CHERBETKO Aurélie le 13 juin 2009 CHARLES Jean-François Marie et MARION Marie-Lolette le 13 juin 2009 Rémy SCHOENLEBER et Gilda Lourdes ARENAS VALDERRAMA, le 1^{er} **août 2009** Cyril CHEVEAU et Victorine Anne Corinne DESCHAMPS. le 8 août 2009. JOBLIN Jean-Luc Georges et MAZELIN Caroline le 22 août 2009.

PAGE 16 BULLETIN MUNICIPAL